

DECISION MUNICIPALE n° D20230713-088

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

		Service	Service Culturel
		Type	Contrat de cession de spectacle
Matière	8.9	Domaines de compétences par thèmes - culture	
Spectacle	Les contes de la peur bleue		
Dates	Vendredi 17 novembre 2023		
Lieu	Centre culturel Jean Ferrat		
Attributaire	La Boite Monde		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

Article 1 : Est approuvée la prise en charge du contrat de cession relatif au spectacle « Les Contes de la Peur Bleue – Opus 2 », produit par La Boite Monde, domiciliée 77 bis avenue Gambetta – 93170 BAGNOLET, proposé par le service culturel dans le cadre de la saison 2023-2024.

Article 2 : Le présent contrat de cession a pour objet l'organisation du spectacle « **Les contes de la peur bleue** », présenté le vendredi 17 novembre 2023 à 10 h 00 et 14 h 00.

Article 3 : Le montant total de cette prestation s'élève à **4 180 € T.T.C.**

- Montant du contrat T.T.C : 3 200 €
- Frais de Voyages, hébergements et repas : 980 €

Article 4 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 13 juillet 2023

**Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze**



Christophe ARFEUILLÈRE